

AR PREFECTURE

006-210600680-20200109-04-AI
Reçu le 14/01/2020



ARRETE N° 4

PLACANT UN FONCTIONNAIRE EN CONGE DE MATERNITE Madame Elodie VALERO-HERRERA adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Maire de GOURDON,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 57-5°,

Vu la situation administrative de Madame Elodie VALERO-HERRERA, à l'échelon 03 du grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 H 00,

Vu le certificat médical en date du 19/08/2019 présenté par l'intéressée indiquant que la date présumée de l'accouchement est fixée au 03/03/2020,

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Elodie VALERO-HERRERA, adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 H 00, est placée en congé de maternité pour une durée de 112 jours du 21/01/2020 au 11/05/2020 inclus.

Article 2 : Durant cette période, Madame Elodie VALERO-HERRERA percevra l'intégralité de son traitement.

Article 3 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au 18 avenue des fleurs 06000 NICE, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

Article 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
- Notifié à l'intéressée.

Ampliation adressée :

- à Monsieur le Président du Centre de Gestion,
- au Comptable de la Collectivité,

Fait à GOURDON, le 14 janvier 2020

Notifié à l'intéressée le :
Signature de l'agent :

Eric MELE, Maire

